

## PROPOSITIONS DE L'UDES POUR UN NOUVEAU PACTE SOCIAL

Par leurs formes participatives et démocratiques, les associations, coopératives, mutuelles et entreprises sociales qui composent le secteur de l'ESS, sont fortement engagées dans la création, le maintien et le développement du lien social et des emplois locaux.

Acteurs de la démocratie sociale, les employeurs de l'économie sociale comme l'ensemble des partenaires sociaux doivent être au cœur du prochain quinquennat. Dans le contexte actuel de fragilisation du corps social, nos entreprises peuvent constituer une réponse mais aussi un laboratoire pour développer une transition écologique, numérique juste et inclusive. C'est pour ces raisons que nous proposons d'ici à l'été, une grande conférence sociale et environnementale pour mobiliser l'ensemble des corps intermédiaires aux réformes à venir.

Au-delà, nous pensons que pour transformer durablement l'économie et pour contribuer à soutenir le développement de nos entreprises et de nos structures, quatre leviers d'actions sont prioritaires :

1. **Créer un crédit impôt recherche « innovation sociale »** pour favoriser le financement des programmes de recherche et développement des entreprises à but non lucratif, à l'instar du crédit d'impôt recherche pour les PME. A hauteur de 10 % des rémunérations des salariés affectés aux projets d'innovation sociale, ce crédit garantirait la performance des entreprises et leur capacité à s'adapter.
2. **Réserver 15 % des marchés publics à l'ESS** en élargissant les clauses sociales et environnementales et veiller à l'application de la directive européenne 2014/24/UE qui dispense les collectivités du recours aux marchés publics pour un montant inférieur à 750 000 euros. Et simplifier les procédures de réponse aux appels à projet.
3. **Réformer la fiscalité pour développer l'emploi durable** dans le secteur associatif :
  - instaurer un taux unique de 4,25 % sur les salaires avec une progressivité pour les salaires au-dessus du smic et un quotient fonction de la quotité de travail.
  - redéfinir le critère de prépondérance des activités non lucratives pour éviter aux associations développant une activité commerciale d'être requalifiées en entreprises commerciales.
4. **Développer la place des organisations patronales multi professionnelles telles que l'UDES** dans le dialogue économique et social, et modifier les modalités de financement des dites organisations dans l'association de gestion des fonds du paritarisme (AGFPN).

L'UDES, en amont de l'élection présidentielle et des élections législatives, a publié un Manifeste de 60 propositions pour refonder le pacte social français.

Voici une sélection de propositions par grands axes que nous souhaitons voir placées au centre de la réflexion relative à l'élaboration des politiques publiques, ainsi qu'au centre des travaux auxquels les députés vont contribuer à l'Assemblée nationale.



Nos propositions pour...

## I. LA JEUNESSE

Voter **une grande loi sur la jeunesse** pour :

- Développer l'engagement des jeunes sur des missions d'intérêt général
- Lutter contre les inégalités d'accès à l'emploi en France
- Former et accompagner les jeunes sur le marché du travail
- Mettre en place un "plan Marshall" pour l'emploi des jeunes dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et les zones de revitalisation rurale (ZRR) en : s'appuyant sur les associations et les PME de proximité ; en prolongeant l'ensemble des aides à l'embauche et de soutien à la formation, notamment en faveur de l'apprentissage et en particulier dans les QPV et les ZRR, pour une durée de deux ans et en échange de la mise en place de projets visant la relocalisation des emplois, l'impact social et environnemental et le développement des services de proximité.
- Accompagner les structures employeuses dans le recrutement, la formation et le développement professionnel des jeunes.



Nos propositions pour...

## II. L'INSERTION ET L'EMPLOI

- **Pérenniser le dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée** dans les territoires existants afin d'apporter une réponse concrète et sur le long terme aux personnes les plus éloignées de l'emploi.
- **Mettre en place une garantie d'emploi pour les personnes qui en sont éloignées**, financée par l'État mais administrée au niveau local et permettant de flécher les dépenses passives du chômage de longue durée, notamment vers l'emploi dans l'économie non marchande, les secteurs du soin à la personne et l'économie verte. Les collectivités locales seraient ainsi aidées pour développer de nouveaux emplois correspondant aux besoins des citoyens et les demandeurs d'emplois bénéficieraient d'une allocation d'embauche leur permettant de retrouver le chemin du travail.
- **Instaurer un plan de développement de l'emploi des seniors** :
  - Un allègement des cotisations sociales à l'embauche d'un travailleur de plus de 55 ans, notamment dans la perspective d'une transmission intergénérationnelle et réciproque des savoirs.
  - Un abondement par l'État du compte personnel de formation (CPF) des seniors pour financer des formations aux nouvelles technologies.
  - La formalisation d'un plan de gestion des emplois et des compétences entre les opérateurs de compétences (Opco) et les entreprises afin de rendre possible la mobilité des seniors dans les petites et moyennes entreprises.



Nos propositions pour...

### III. L'ÉCOLOGIE

- **Accompagner financièrement les entreprises qui investissent dans l'impact social et environnemental** de leurs activités par la mise en place d'une prime à la transition.
- **Mettre en place un « Bilan carbone »** et, dans la mesure du possible, une mesure de l'impact écologique (biodiversité, paysage...) des produits et des services dans toutes les entreprises pour accélérer la transition énergétique et écologique, en accompagnant les mesures d'impact par des outils ad hoc pédagogiques et didactiques.
- **Développer les aides à la création d'entreprises sur les filières du recyclage**, du réemploi et des produits labellisés « bio ».
- **Encourager l'économie circulaire** en soutenant les projets socialement innovants et écoresponsables dans la gestion et le recyclage des déchets par des structures de l'ESS (associations, coopératives etc.).



Nos propositions pour...

### IV. LA PROTECTION SOCIALE

- **Renforcer l'accompagnement des personnes fragiles** en assurant le financement d'une cinquième branche de la sécurité sociale à travers des moyens renforcés au niveau de l'aide personnalisée à l'autonomie. Dans ce cadre, examiner la proposition de la conférence nationale « Santé et autonomie », de relever le taux de la CSG en articulant cette proposition avec des solutions assurantielles complémentaires et en garantissant l'équité des financements, quels que soient les départements.
- **Maintenir l'élan vers de nouveaux modes de tarification** couvrant le coût réel des prestations et un financement répondant aux besoins afin d'accroître le financement des services à domicile et des ehpad.
- **Aller au bout de la réforme des retraites** par une réforme systémique afin d'assurer le financement du régime pour les générations futures :
  - . mettre en place un système universel de retraite, par répartition, permettant d'harmoniser les règles pour tous les régimes
  - . prendre en considération la pénibilité des métiers dans le cadre des évolutions du paramétrage du régime si augmentation de la durée de cotisation et évolution des bornes d'âge à 64 ans
  - . instaurer une « règle d'or » pluriannuelle garantissant l'équilibre financier du système.

Ces propositions ont été adoptées à l'unanimité par nos 23 adhérents – représentant 30 000 entreprises et employant plus d'un million de salariés. Elles pourront soutenir l'innovation sociale et le soutien à une croissance prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux.